



RÉGION ACADÉMIQUE GUADELOUPE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Délégation Académique
à l'éducation Artistique et
à l'Action Culturelle**

CGZ/CC/NM
N.011/2021-2022

Affaire suivie par :

Carlos CRUZ

DAAC

Tél : 0590 47 81 07

Mél : carlos.cruz@ac-guadeloupe.fr

Et

Laurence COMTE

IA-IPR SVT

Mél : laurence.comte@ac-guadeloupe.fr

Parc d'activités la Providence
ZAC de Dothémare BP 480
97183 Les Abymes Cedex

Les Abymes, le mardi 12 octobre 2021

La rectrice de région académique
Rectrice d'académie
Chancelière des Universités
Directrice Académique des Services de
L'Éducation Nationale

à

Mesdames, Messieurs les proviseurs
Mesdames, Messieurs les enseignants
de SVT et de Génie Biologique

Objet : organisation des Olympiades Académiques de biologie 2022 pour les classes de première et terminale de série générale ainsi que les séries technologiques STL et ST2S de l'Académie de Guadeloupe.

Lancées en 2019 par l'académie de Toulouse, les Olympiades de Biologie ont compté onze académies lors de sa 1^{ère} édition. Reconduites cette année, l'académie de Guadeloupe s'inscrit dans ce nouveau dispositif.

Ce concours s'adresse aux lycéens de première et de terminale de la série générale, aux élèves des séries technologiques STL et ST2S de l'enseignement public et privé sous contrat ainsi qu'aux élèves des lycées agricoles.

Il a pour objectifs de développer le goût des sciences chez les lycéens, de préparer à l'épreuve orale terminale du baccalauréat, de souligner le lien étroit entre la biologie et l'éventail des métiers qui lui sont associés.

1 - Nature du concours :

L'épreuve se déroule sous la forme de projets expérimentaux collaboratifs. Des groupes de 2 à 4 élèves doivent mettre en place un projet de recherche en lien avec la thématique du concours de l'année, « **La communication dans le monde vivant** ».

Le projet élaboré par les élèves doit comporter au minimum une mise en œuvre expérimentale.

A la fin de leur projet de recherche, les élèves réalisent une présentation vidéo de leur projet (5 minutes maximum) qui devra inclure leurs expérimentations ainsi qu'un abstract de 15 lignes.

2- Inscriptions des candidats :

La liste des candidats recensés par les professeurs de SVT est établie par le référent Olympiades sous la responsabilité du chef d'établissement, dans chaque lycée public ou privé sous contrat de l'académie.

Elle est conservée par le chef d'établissement et transmise par le référent Olympiades au moyen de la fiche d'inscription jointe uniquement au format numérique, au plus tard le 19 novembre 2021 (date de clôture des inscriptions) à l'adresse suivante :

eric.allain@ac-guadeloupe.fr et en copie à l'IA-IPR SVT, laurence.comte@ac-guadeloupe.fr

3 - Déroulement de l'épreuve :

Elle commence chaque année dès le mois d'octobre et se termine début mars.

Une première sélection est réalisée au sein de l'établissement selon ses propres modalités déterminées avec le référent Olympiades. Ainsi un jury comportant obligatoirement plusieurs membres de l'équipe pédagogique et des élèves doit être créé par le référent des Olympiades de l'établissement.

Ce jury élit le meilleur projet mi-février.

La vidéo et l'abstract du groupe seront transmis par le référent Olympiades **au plus tard le mardi 01 mars 2022** à l'adresse suivante : eric.allain@ac-guadeloupe.fr

La finale académique se déroulera le **mercredi 09 mars** : les élèves soutiendront en visioconférence leur projet selon le planning transmis : chaque vidéo est présentée au jury et les élèves devront répondre à une série de questions en lien durant approximativement 10 minutes.

Le(s) meilleur(s) projet(s) académique(s) sera(seront) invité(s) à la finale nationale le **samedi 09 avril**. Comme pour la finale académique, chaque vidéo est présentée à un (ou plusieurs) jury(s) et les élèves doivent répondre à une série de questions en lien avec leur projet durant approximativement 10 minutes.

4- Transmission des résultats, palmarès :

Le jury académique composé de professeurs de SVT, de scientifiques et d'universitaires, sous la présidence de l'inspection pédagogique de SVT, établira le palmarès académique 2022.

Le palmarès 2022 sera transmis au plus tard le **vendredi 11 mars 2022** par le jury des Olympiades de Biologie aux participants, aux différents établissements de l'académie et à la DAAC.

Les modalités de remise des prix au niveau académique seront précisées ultérieurement.

La remise des prix du concours national aura lieu en **mai 2022**.

Les modalités seront précisées ultérieurement.

J'invite les chefs d'établissement à bien vouloir relayer cette information auprès des enseignants et de leurs élèves.

J'invite les enseignants à s'engager dans ce concours pour que cette 1^{ère} participation de l'académie de la Guadeloupe soit une réussite.



